



COMMUNE DE VUISTERNENS-DEVANT-ROMONT

Administration communale
Rte de Bulle 27 – CP 79
1687 Vuisternens-dt-Romont

Avis à la population de
la Commune de Vuisternens-devant-Romont

Vuisternens-dt-Romont, le 26 février 2021

Informations au sujet de l'éolien

A la suite des nombreuses informations qui circulent via les tracts, les réseaux sociaux et canaux de communication, le Conseil communal se doit de réitérer certains éléments afin de rétablir la vérité.

- L'éolien n'est pas un projet initié par le Conseil communal mais par l'énergéticien Groupe E Greenwatt.
- Le Conseil communal n'a pris aucun engagement contractuel avec Greenwatt pour le développement du projet éolien.
- La lettre d'intention visait un intérêt essentiel : éviter que d'autres énergéticiens approchent des propriétaires fonciers privés pour leur promettre des retombées financières alléchantes.
- Contrairement aux opposants, le Conseil communal tient à ce que le Législatif se positionne démocratiquement lors d'un vote en assemblée, comme mentionné lors des assemblées communales du 11 décembre 2017, du 28 mai 2018 et du 16 décembre 2020.
- D'autre part, le Conseil communal se réserve le droit d'engager toute action judiciaire jugée opportune à la suite des tracts diffamatoires et anonymes adressés à la population.

Nous souhaitons vivement que les tensions actuelles s'apaisent et laissent place à des discussions concrètes et participatives.

Le Conseil communal